

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS AFEP-MEDEF

Le Conseil de Surveillance de Rexel, après avoir pris connaissance, lors de sa réunion du 2 décembre 2008, des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, déclare adhérer aux principes desdites recommandations et veillera à leur application au sein du Groupe Rexel.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise du Groupe.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se référera Rexel à compter de l'exercice en cours pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

CONTACTS:**ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS**

Eric Dumont

☎ +33 1 42 85 76 12

@ edumont@rexel.com

PRESSE

Pénélope Linage

☎ +33 1 42 85 76 28

@ plinage@rexel.com

Leader mondial de la distribution de matériel électrique, Rexel sert trois marchés finaux : l'industrie, la construction résidentielle et la construction tertiaire. Le Groupe est présent dans 34 pays, à travers un réseau de 2 550 points de vente et emploie 34 000 collaborateurs. Rexel a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires pro forma de 14,3 milliards d'euros. Son principal actionnaire est un groupe d'investisseurs dirigé par Clayton Dubilier & Rice, Eurazeo et Merrill Lynch Global Private Equity.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et intégré dans les indices suivants : NEXT 150, SBF 120 et CAC Mid 100.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.rexel.com